

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 01
et hebdomadaires régionaux

Vitalité économique des MRC et marché du travail

Des fonds disponibles pour soutenir des projets novateurs en emploi

Thetford Mines, le 3 juin 2025. — La députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours, annonce que la MRC des Appalaches pourra développer un projet novateur en lien avec ses enjeux spécifiques en matière d'emploi et obtenir un soutien financier allant jusqu'à 100 000\$.

En effet, la ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Kateri Champagne Jourdain, a annoncé 4,2 millions de dollars pour que les MRC où la vitalité économique est plus faible puissent réaliser des projets en fonction de leurs réalités locales.

Ces projets devront faire l'objet d'une concertation entre les acteurs locaux. Ces derniers devront également participer au financement des projets. Les projets seront réalisés avec la collaboration des directions générales de Services Québec. Concrètement, une MRC qui ciblerait, par exemple, un enjeu concernant la connaissance des possibilités d'emploi pour les jeunes, pourrait organiser des journées de stage en entreprise, afin de permettre à des jeunes de découvrir des secteurs d'activité économique phares.

Citation

« C'est une excellente annonce pour les régions, notamment pour la MRC des Appalaches. Elle va permettre de concrétiser des initiatives pensées par le milieu et pour le milieu. Je suis certaine que le projet qui va en découler sera bénéfique pour toute la MRC. »

Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac

« Ce nouveau levier contribuera à réaliser des projets qui auront un effet positif sur la vitalisation de plusieurs régions du Québec. Les enjeux particuliers auxquels font face les MRC moins vitalisées demandent la mise en place d'initiatives innovantes et adaptées aux réalités locales et c'est ce que nous allons favoriser avec cet investissement. Adaptation, créativité et flexibilité sont au cœur de cette annonce et nous répondrons présents afin d'offrir à ces MRC le coup de pouce dont les milieux ont besoin. »

Kateri Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Faits saillants

- Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a ciblé 42 MRC.
- Un seul projet correspondant à une enveloppe pouvant atteindre jusqu'à 100 000 \$ pourra être réalisé par MRC.
- Les MRC concernées ont jusqu'au 31 mars 2026 pour présenter un projet.

Sources

Bénédicte Trottier Lavoie
Directrice des communications
Cabinet de la ministre de l'Emploi
et ministre responsable de la région
de la Côte-Nord
Courriel :
benedicte.trottierlavoie@mess.gouv.qc.ca

Camille Jean
Attachée politique et responsable des
communications
Bureau de la députée de Lotbinière-
Frontenac
camille.jean@assnat.qc.ca